

# Identification et traçabilité des produits aquatiques

Présenté par Guy Auclair  
au séminaire de Sept-Îles  
Le 5 novembre 2014

# Plan de la présentation

- Définition(s)
- Pourquoi identifier et tracer ses produits?
- Bénéfices
- Des exemples au Québec
- Quelques systèmes
- La démarche
- Conclusion

# Définition(s)

La norme ISO 9000 : 2000 définit la traçabilité par « aptitude à retrouver l'historique, la mise en œuvre ou l'emplacement de ce qui est examiné » et elle précise, « dans le cas d'un produit, elle peut être liée à l'origine des matériaux et composants, l'historique de réalisation, la distribution et l'emplacement du produit après livraison ».

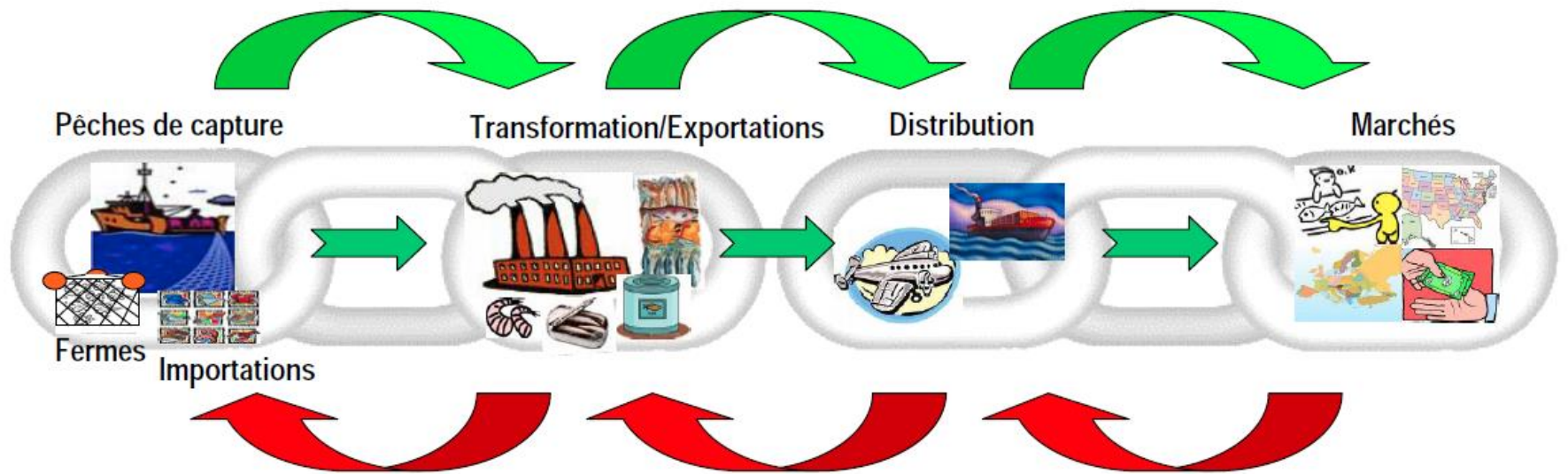
# Définition(s)

*Rapport sur la traçabilité des produits marins au Canada, 2009 :*

La traçabilité est définie comme étant la capacité à identifier systématiquement une unité de production, de repérer sa localisation et de décrire tous les traitements ou transformations subis à tous les stades de production, de transformation et de distribution.

Un exemple de définition de traçabilité, en ce qui concerne les normes qui régissent la pêche durable, légale/non/INN pour l'industrie des produits de la mer :

Capacité de retracer et de suivre les produits de la mer aux étapes de récolte/production, de transformation, de distribution et de commercialisation afin de prouver que les produits en question proviennent de pêches légales et/ou gérées de façon durable.



# Pourquoi identifier et tracer?

- Pour CONTRÔLER et PROUVER que l'on est en contrôle de ses produits jusqu'à l'acheteur (consommateur)
- Parce que les habitudes des consommateurs ont changées et qu'ils veulent :
  - savoir ce qu'ils achètent
  - choisir ce qu'ils achètent
  - **et qu'ils veulent des preuves**
- Pour être en mesure d'intervenir rapidement

# Pourquoi identifier et tracer?

- **Innocuité, santé, hygiène, salubrité**
  - Fièvre aphteuse : Angleterre
  - ESB (maladie de la vache folle) au Canada ⇒ environ 3 G\$
  - Grippe aviaire en Colombie-Britannique : 283 M\$
  - Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) : porc
  - Virus du Nil occidental
  - Laitue, cantaloup
  - Mollusques
  - Homard (hépatopancréas)
- **Commerciaux**
  - Minimiser les fraudes
  - Appellations réservées (cahier de charges)
  - Confirmer que le produit provient de pêche durable (écocertification)
  - Bien-être des animaux (guide de bonnes pratiques)
  - Autres particularités

# Pourquoi identifier et tracer?

- Réglementaire
  - Volets obligatoires
    - Normes minimales permettant de rencontrer des exigences provinciales, nationales ou internationales (ententes)
- Volontaire
  - Vouloir se démarquer
  - Avoir un avantage concurrentiel
  - Peut devenir rapidement la norme du commerce



# Bénéfices

- Directs
  - Connaissance et contrôle du produit
  - Rapidité d'intervention
- Indirects
  - Facilite la gestion (stocks, entreprise, etc.)
  - Économie \$\$\$
  - Avoir un avantage concurrentiel

# Des exemples réglementaires

Bovins / 2002 (MAPAQ, ACIA)

Ovins / 2004 (MAPAQ)

Cervidés / 2009 (MAPAQ)

Porcins / 2013 (ACIA)

Œufs / en cours

## 3 piliers de la traçabilité

- Identification des produits ou captures
- Identification des sites : bateaux, pâturages, bâtiments, encans, usine, etc.
- Identification des mouvements

## **Projets pilotes**

- Horticulture – fruits et légumes
- Bœuf – abattoir à la table

# Des exemples réglementaires

## Les systèmes

- Agri-traçabilité Québec
- Agence canadienne d'identification du bétail



Identification  
du  
site

Identification unique  
pour un animal ou  
un groupe d'animaux

Enregistrement  
des  
mouvements



Base de données  
multiespèces



**Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation**

**Québec** 

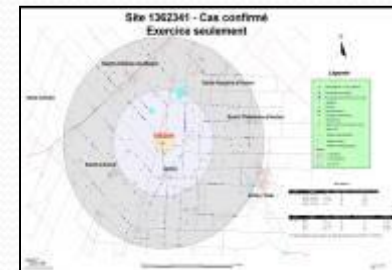
Annuaire de provenance de l'esturgeon du Québec  
du 2005-01-01 au 2005-01-01

Pays	Province	Espèce	Sexe	Nombre
Canada	Alberta	Somra	M	13
			F	852
	le-Prince-Édouard	Somra	M	209
			F	125
	Manitoba	Somra	M	127
			F	1 406
	Ontario	Somra	M	3
			F	672
	Québec	Somra	M	25
			F	296
	Colombie-Britannique	Somra	M	29
			F	2 807
	Alberta	Somra	M	169
			F	25
	Colombie-Britannique	Somra	M	1 312
			F	178
États-Unis	Missouri	Somra	M	90
	Wisconsin	Somra	M	638
<b>Total:</b>				<b>8 130</b>

**VIGITR@CE**



**SIGMA**



# Opération de ciblage

Troupeau ciblé  
(en contact direct)



Animal contaminé :

124 000 105 111 111



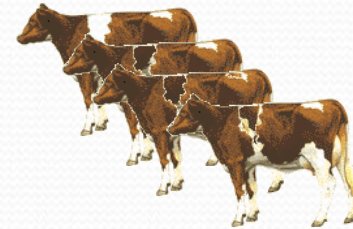
Site # : QC1234567



Encan



Abattoir



Site # : QC3456712

# Des exemples réglementaires

Un projet aux É.-U.  
pour contrer la fraude :  
*Safe Seafood Act*



**AT THE GROCERY STORE**

**IF YOU MEAN TO BUY:**

**GROUPE** \$7.00



**BUT YOU GET:**

**TILAPIA** \$2.99




**YOU LOSE: \$4.01**

**IN A RESTAURANT**


**IF YOU MEAN TO BUY:**

**GROUPE** \$27.00



**BUT YOU GET:**

**TILAPIA** \$15.00

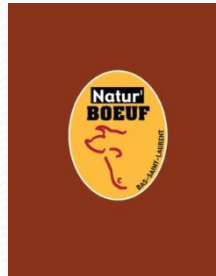


**YOU LOSE: \$12.00**



# Des exemples volontaires

- Bœuf nature



- Les Viandes Laroche inc.  
(Viandes Sélectionnées  
des Cantons)



- Olymel



# Des exemples volontaires

Identification du homard

- Îles-de-la-Madeleine
- Gaspésie



Projet de traçabilité du homard  
dans l'est du Canada



**CUBE**  
automation

Food and Seafood Division



# Des exemples de systèmes

- ACGT, Inc.
- Applied Food Technologies
- GS<sub>1</sub> US
- ScoringAg
- Shellcatch
- Therion International
- ThisFish
- Trace Register
- Trace Tracker

**Attention**  
**au**  
**One size fits all !!!**

# La démarche

- Définissez clairement vos besoins
- Identifiez la clientèle qui aura accès aux informations du système
- Choisissez le bon système
  - Du registre papier au système informatique :
    - Retrouver la bonne information
    - Rapidement
    - Au moment voulu
- Ne sous-estimez pas les bénéfices connexes dans la chaîne de valeur

# Conclusion

Ne vous posez pas la question à savoir si vous devez mettre en place un système d'identification et de traçabilité... c'est un incontournable, faites-le!



**MERCI  
ET  
BONNE CHANCE**